

LE MANS,

A LA 1^{ÈRE} PLACE DES VILLES ÉTUDIANTES DE MOINS DE 20 000 ÉTUDIANTS

Le classement des villes étudiantes 2025 de L'Étudiant a hissé Le Mans à la 1^{ère} place des villes de moins de 20 000 étudiants. Cette reconnaissance reflète la politique volontariste de la métropole en faveur de la vie étudiante. Ce classement est établi sur de nombreux critères et cette excellente position est le résultat d'une progression de la ville dans l'ensemble des catégories analysées.

Cette dynamique s'appuie sur **CESAM, un collectif qui réunit les établissements d'enseignement supérieur locaux depuis 2023** pour travailler autour de six thématiques jugées prioritaires : Communication et Marketing territorial, Vie étudiante, Logement, Relations aux entreprises et aux services publics, Égalité des genres dans le supérieur et Observatoire.

Les travaux de CESAM ont déjà produit **des résultats sur l'offre de formation** qui s'étend et **sur la valorisation du cadre de vie étudiant. L'objectif de 20 000 étudiants à terme est en bonne voie.**

ÉTENDRE L'OFFRE DE FORMATION SUR LA MÉTROPOLE

Des parcours nouvellement créés et d'autres à venir

Plusieurs cursus ont été créés depuis 2023 avec l'arrivée de nouveaux acteurs de la formation supérieure ainsi que dans les établissements déjà présents sur le territoire. De nouvelles formations sont en projet à l'université notamment, et une grande école d'ingénieurs est actuellement en discussion avec elle pour l'implantation d'une future filière d'ingénieur. Enfin, l'arrivée de la 2^{ème} année de médecine est également en cours de préparation, en partenariat avec la faculté de médecine de l'université d'Angers.

Un nouveau quartier d'enseignement supérieur en cœur de ville

Le Mans Métropole crée un nouveau campus en centre-ville à proximité de la gare Sud. Ce nouveau quartier d'enseignement supérieur accueillera des établissements publics, associatifs ou privés déjà présents au Mans et de nouveaux établissements proposant des formations complémentaires. Il accueillera à terme, sur 50 000 m² environ, entre 3 000 et 4 000 étudiants avec des infrastructures communes (*amphithéâtre, espace pour les soutenances de thèses, service d'information et d'orientation, maison de services aux étudiants...*).

Les écoles d'ingénieurs CESI et ISMANS CESI sont les premières écoles de ce nouveau campus. Ils forment aujourd'hui près de 600 étudiants au Mans et leur ambition est d'accueillir à l'horizon 2030 jusqu'à 1 200 étudiants grâce à de nouveaux bâtiments.

INVESTIR SUR LA JEUNESSE ET ENRICHIR L'EXPÉRIENCE DE VIE ÉTUDIANTE

En modernisant les campus

Sur le campus de l'université, Le Mans Métropole investit et participe à hauteur de 12,65 M€ dans la réhabilitation de l'ENSIM, la construction d'un bâtiment de licences scientifiques, d'un restaurant universitaire et d'une Maison des étudiants.

La métropole contribue également aux autres opérations immobilières de formations supérieures et professionnelles à hauteur de 15,5 M€ (*Pôle des formations sanitaires et sociales, Fab'Academy, campus de la CCI, Technicampus SNCF et Itemm*).

En soutenant les projets des établissements

Le Mans Métropole est le premier financeur annuel local de l'université avec plus d'1,3 M€ de subventions en 2025, soit presque trois fois plus qu'en 2018. À cela, s'ajoute des subventions à d'autres établissements comme l'ESAD TALM (*2 M€ par an*) ou l'Itemm (*70 000 € par an*) qui servent les projets pédagogiques par le renouvellement des outils ou par l'accompagnement d'actions de formation.

□ En répondant à la demande de logements des étudiants

Actuellement, 19 résidences (2591 logements) dont le CROUS (921 logements) permettent d'accueillir des post-bac. Six projets sont en cours pour créer 571 logements supplémentaires sur le territoire.

□ En soutenant la vie étudiante pour accroître le pouvoir d'achat des jeunes

Depuis juin 2021, la métropole a aligné le tarif étudiant des transports sur le tarif lycéen (abonnement annuel à 202 € au lieu de 260 €). Les musées et les médiathèques sont gratuits. Les grands événements culturels, dont *Forever Young*, sont également gratuits ou possèdent des tarifs réduits pour les étudiants. Les tarifs étudiants ont été alignés sur ceux des lycéens chez les partenaires culturels. Une très large offre sportive incluant les piscines est également accessible à tarif réduit.

Le Mans a d'ailleurs obtenu la quatrième meilleure place dans le classement du coût de la vie des villes universitaires de l'UNEF en 2025 comme en 2024.

□ En encourageant les initiatives étudiantes

En 2025, la métropole subventionne les associations étudiantes sur appel à projets à hauteur de 40 000 €. L'extension du dispositif aux associations étudiantes de tous les établissements est en réflexion.

□ En veillant au bien-être et à la santé des étudiants

La question de la santé, de la santé mentale et de la précarité des étudiants est fortement mise en avant depuis la crise sanitaire dans le débat public national. Ce sujet est abordé dans le cadre du collectif CESAM : devant les besoins, la question de mutualiser les ressources médico-sociales se pose.

Le thème spécifique de l'égalité des genres dans certaines formations ainsi que la lutte contre les pratiques et violences discriminatoires font également l'objet d'un groupe spécifique du collectif CESAM. Depuis 2025, Le Mans Métropole s'implique dans les initiatives d'établissements manceaux fortement engagés sur cette question.

LES CHIFFRES

En 2024-2025, **15 105 apprenants (étudiants, apprentis, autres alternants) sont inscrits dans une formation post-baccalauréat reconnue** (tous statuts confondus hors formation continue et sans doubles inscriptions).

Nb d'apprenants	Hommes	Femmes	Alternants	Etrangers	Boursiers
15105	7785	7320	4201	1789	3802

Source : déclarations des établissements d'enseignement supérieur manceau.

Les apprenants sont inscrits dans **une quarantaine d'établissements** dispensant au moins une formation post-baccalauréat et suivent l'une des **300 formations différentes proposées sur Le Mans Métropole**.

Répartitions des apprenants :

Le Mans Université	Lycées (13 établissements)	Écoles d'ingénieurs (4 établissements)	Formations CCI	Autres écoles
53 %	15 %	8 %	7 %	17 %